

## FICHE SIGNALÉTIQUE

**SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ**

**Identificateur du produit** : **POIDS LÉGER TITSEAL**

**Usage du produit** : Composé d'étanchéité pour joint et jointures.

**Famille chimique** : Mélange.

**No. de pièce du fabricant** : T2066, T2075

**Nom et adresse du fournisseur/distributeur:**

**Nom et adresse du fabricant:**

**Radiator Specialty Co., of Canada**

Consulter le fournisseur

1711 Aimco Blvd.

Mississauga, ON, Canada

L4W 1H7

**No de téléphone d'information**

: (905) 625-9117 (lundi à vendredi, 8:00 à 16:00 Hres)

**No. de téléphone en cas d'urgence**

: 613-996-6666 (CANUTEC)

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

**Classification** : Renseignements SIMDUT: Ce produit est un produit contrôlé selon le SIMDUT. Il respecte un ou des critères de classification d'un produit contrôlé tel qu'il est indiqué dans la partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC). Classification pour SIMDUT:  
Catégorie D2A (Matières causant d'autres effets toxiques, matières très toxiques);  
Catégorie D2B (Matières ayant d'autres effets toxiques ou chroniques).

Étiquetage: Les phrases recommandées sur l'étiquette du fournisseur se retrouvent dans la Section 15.

Symboles SIMDUT exigés sur l'étiquette du fournisseur :



**Aperçu des urgences**

: Pâte; gris. Faible odeur.

ATTENTION! Peut provoquer une réaction allergique du système respiratoire. Peut provoquer une réaction allergique de la peau. Peut être nocif par inhalation. Peut causer une légère irritation de l'œil. Risque de causer une légère irritation de la peau. L'ingestion de grandes quantités risque d'être nocive. Contient une matière qui peut causer des lésions pulmonaires. Risque de cancérogénicité - contient une matière qui risque de causer le cancer.

**EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :****Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)**

*Inhalation* : Si le produit est chauffé ou en cas de formation de buées, l'inhalation risque de causer une irritation pour le nez, la gorge et la voie respiratoire. L'inhalation de fumées, peut avoir comme conséquence la fièvre des fondeurs, une maladie semblable à la grippe. Les symptômes de la fièvre des fondeurs peuvent inclure fatigue, vomissement, douleurs musculaires et souffle court.

*Peau* : Risque de causer une légère irritation de la peau.

*Yeux* : Risque de causer une légère irritation transitoire.

*Ingestion* : L'ingestion de grandes quantités risque de causer l'irritation de l'estomac. Risque de causer nausée, vomissement et diarrhée.

**Effets nocifs chroniques éventuels**

: L'inhalation continue ou à répétition de fines poussières peut causer une grave cicatrisation des poumons, une maladie appelée la silicose et la protéinose pulmonaire alvéolaire (maladie pulmonaire). Les symptômes peuvent inclure la toux, le souffle court et éventuellement une grave insuffisance respiratoire.

**Statut de cancérogène** : Danger de cancer. Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

**Autres dangers importants** : Sensibilisateur possible. Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

**Effets potentiels sur l'environnement**

: Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>% (poids)</u>
Huile de végétale	68187-84-8	40,00 – 60,00
Aluminium, oxyde d'	1344-28-1	7,00 – 13,00
Mica	12001-26-2	7,00 – 13,00
Kaolin	1332-58-7	7,00 – 13,00
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	7,00 – 13,00
Colophane	8050-09-7	1,00 – 5,00

**SECTION 4: PREMIERS SECOURS**

- Inhalation** : Transporter immédiatement la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Consulter un médecin.
- Contact avec la peau** : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux.
- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux.
- Ingestion** : Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Notes au médecin** : Traiter de façon symptomatique.

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité**

- : Ininflammable en conditions d'utilisation normales. Cependant, risque de s'enflammer si exposé à la chaleur extrême et aux flammes. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

**Propriétés comburantes** : Aucun à notre connaissance.

**Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques**

- : Pas disponible.

**Moyen d'extinction approprié** : Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée. Ne pas utiliser un jet d'eau afin d'éviter de répandre la matière brûlante.

**Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies**

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

**Produits de combustion dangereux**

- : Oxydes de carbone; Oxydes de soufre; Cétones; Alcool; Aldéhydes; Autres composés organiques non identifiés.

**SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**Précautions individuelles** : Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Pour les gros déversements, endiguer le secteur afin de prévenir l'étalement.

**Nettoyage des déversements**

- : Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Absorber la matière avec un absorbant inerte et placer dans des contenants pour élimination. Collecter dans des récipients appropriés pour élimination. Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées. Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

**Matières interdites** : Aucun à notre connaissance.

**SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

**Manutention sécuritaire** : Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou répétées ne devraient jamais être employées lors d'opérations dans lesquelles cette préparation est utilisée. Une fois que la personne est sensibilisée, éviter toute autre exposition à la matière qui a causé la sensibilisation.  
Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Éviter d'inhaler. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation.

**Exigences en matière d'entreposage**

: Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Interdiction de fumer dans le secteur.

**Substances incompatibles** : Oxydants forts; Acides; Bases.

**Matériaux d'emballage spéciaux**

: Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

**SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Limites d'exposition**

<u>Ingrédients</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Huile de végétale	P/D	P/D	P/D	P/D
Aluminium, oxyde d'	1 mg/m <sup>3</sup> (respirable)	P/D	15 mg/m <sup>3</sup> (poussière totale); 5 mg/m <sup>3</sup> (respirable)	P/D
Mica	3 mg/m <sup>3</sup> (respirable)	P/D	20 mppcf	P/D
Kaolin	2 mg/m <sup>3</sup> (respirable)	P/D	15 mg/m <sup>3</sup> (poussière totale); 5 mg/m <sup>3</sup> (respirable)	P/D
Silice cristalline, quartz	0,025 mg/m <sup>3</sup> (fraction respirable)	P/D	0,1mg/m <sup>3</sup> (limite finale)	P/D
Colophane	P/D	P/D	P/D	P/D

**Ventilation et mesures d'ingénierie**

: Utiliser dans un endroit bien ventilé. Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

**Protection respiratoire**

: Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH/MSHA est conseillé. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

**Protection de la peau**

: Des gants imperméables à la matière sont recommandés. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants. Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté.

**Protection des yeux/du visage**

: Lunettes de sécurité avec les écrans latéraux ou lunettes à coques antiéclaboussures.

**Autre équipement de protection**

: Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.

**Considérations générales d'hygiène**

: Ne pas respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Bien se laver les mains après avoir utilisé ce produit et avant de manger, boire ou fumer.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>État physique</b>	: pâte	<b>Apparence</b>	: gris
<b>Odeur</b>	: Faible odeur.	<b>Seuil olfactif</b>	: P/D
<b>pH</b>	: neutre		
<b>Point d'ébullition</b>	: P/D	<b>Densité relative</b>	: 1,2 @ 20°C
<b>Point de fusion/de gel</b>	: P/D	<b>Coefficient de répartition eau/huile</b>	: P/D
		<b>Solubilité dans l'eau</b>	: Insoluble.
<b>Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)</b>	: P/D		
<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	: P/D	<b>Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)</b>	: aucun(e)
<b>Composés organiques volatils (COV)</b>	: 0	<b>Matières volatiles (% en poids)</b>	: < 1
<b>Point d'éclair</b>	: 149°C		
<b>Point d'éclair, méthode</b>	: Cleveland open cup (creuset ouvert)	<b>Température d'auto-inflammation</b>	: Pas disponible.
<b>Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)</b>	: P/D	<b>Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)</b>	: P/D
<b>Distance de projection de la flamme</b>	: S/O	<b>Retour de flamme observé</b>	: S/O
<b>Pression absolue du contenant</b>	: S/O	<b>Viscosité</b>	: P/D
<b>Renseignement générique</b>	: Aucun renseignements supplémentaires.		

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Stabilité/Réactivité</b>	: Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter</b>	: Éviter la chaleur et les flammes nues.
<b>Substances à éviter et incompatibilité</b>	: Oxydants forts; Acides; Bases.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

**SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

<b>Organes cibles</b>	: Yeux, peau, système respiratoire et système digestif.
<b>Voies d'exposition</b>	: <i>Inhalation</i> : OUI <i>Absorption cutanée</i> : NON <i>Peau &amp; Yeux</i> : OUI <i>Ingestion</i> : OUI
<b>Propriétés irritantes du produit</b>	: Faible.
<b>Données toxicologiques</b>	: Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, uniquement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

<b>Composants</b>	<b>CL<sub>50</sub>(4hr)</b> <b>inh, rat</b>	<b>DL<sub>50</sub></b>	
		<b>(Orale, rat)</b>	<b>(cutané, lapin)</b>
Huile de végétale	P/D	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité) (Références croisées)
Aluminium, oxyde d'	> 2,3 mg/L (poussières) (Aucune mortalité)	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)	P/D
Mica	P/D	> 15 000 mg/kg	P/D
Kaolin	P/D	> 5000 mg/kg	> 5000 mg/kg
Silice cristalline, quartz	P/D	P/D	P/D
Colophane	P/D	7600 mg/kg	> 2000 mg/kg

- Statut de cancérogène** : Ce produit contient de la silice cristalline-quartz. La silice cristalline-quartz est classé comme étant cancérogène par IARC (Groupe 1), ACGIH (Groupe A2), NTP (Groupe 1) et OSHA (OSHA select carcinogen).
- Effets sur la reproduction** : N'est pas sensé avoir d'autres effets sur la reproduction.
- Tératogénicité** : N'est pas sensé être un tératogène.
- Mutagénicité** : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.
- Épidémiologie** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Sensibilisation à la matière** : Peut causer une réaction allergique au niveau respiratoire (sensibilisation) avec des symptômes asthmatiques comme la respiration sifflante et un serrement au niveau de la poitrine. Peut causer une grave sensibilisation avec des symptômes allergiques de dermatite de contact comme l'œdème, des éruptions et l'eczéma.
- Substances synergiques** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Autres dangers importants** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Maladies aggravées par une surexposition** : Affections cutanées et trouble respiratoire déjà existants.

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Écotoxicité** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

### Données Écotoxicité:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>Toxicité pour les poissons</u>		
		<u>CL50 / 96h</u>	<u>NOEL / 21 jour</u>	<u>Facteur M</u>
Huile de végétale	68187-84-8	> 100 mg/L (poisson zèbre) (Références croisées)	P/D	Aucun(e).
Aluminium, oxyde d'	1344-28-1	> 100 mg/L (Truite brune)	P/D	Aucun(e).
Mica	12001-26-2	P/D	P/D	P/D
Kaolin	1332-58-7	P/D	P/D	Aucun(e).
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	P/D	P/D	P/D
Colophane	8050-09-7	> 1000 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>Toxicité pour les daphnias</u>		
		<u>CE50 / 48h</u>	<u>NOEL / 21 jours</u>	<u>Facteur M</u>
Huile de végétale	68187-84-8	> 100 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Aluminium, oxyde d'	1344-28-1	> 100 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Mica	12001-26-2	P/D	P/D	P/D
Kaolin	1332-58-7	> 1,1 g/l Daphnia pulex	P/D	Aucun(e).
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	P/D	P/D	P/D
Colophane	8050-09-7	911 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>Toxicité pour les algues</u>		
		<u>EC50 / 96h or 72h</u>	<u>NOEC / 96h or 72h</u>	<u>Facteur M</u>
Huile de végétale	68187-84-8	16 - 25 mg/L/96hr (algues vertes) (Références croisées)	P/D	Aucun(e).
Aluminium, oxyde d'	1344-28-1	> 100 mg/L/72hr (algues vertes) (Références croisées)	P/D	Aucun(e).
Mica	12001-26-2	P/D	P/D	P/D
Kaolin	1332-58-7	P/D	P/D	Aucun(e).
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	P/D	P/D	P/D
Colophane	8050-09-7	> 1000 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).

**Mobilité** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**Persistance** : Non susceptible d'être rapidement biodégradable.

**Potentiel de bioaccumulation**

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

Components

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

Facteur de bioconcentration (FBC)

Colophane (CAS 8050-09-7)

1,9 - 7,7

P/D

**Effets nocifs divers sur l'environnement**

: Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

**SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**


**Manipulation en vue de l'élimination**

: Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7.

**Méthodes d'élimination**

: Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

<u>Information sur la réglementation</u>	<u>Numéro ONU</u>	<u>Nom d'expédition</u>	<u>Classe</u>	<u>Groupe d'emballage</u>	<u>Étiquette</u>
Canada (TMD)	Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e)	
<b>Canada (TMD)</b>	Aucun(e).				
<b>Renseignements supplémentaires</b>					

**SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

Étiquetage:

Attention! Risque de causer une réaction allergique respiratoire. Risque de causer une réaction allergique pour la peau. Peut être nocif par inhalation. Risque d'être légèrement irritant pour les yeux et la peau. Avaler de grandes quantités risque d'être nocif. Contient une matière qui peut causer des lésions pulmonaires. Risque de cancérogénicité - contient une matière qui risque de causer le cancer.

Précautions: Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Éviter d'inhaler. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur extrême et des flammes. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Laver soigneusement après manipulation. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin des sources de chaleur ou d'ignition.

PREMIERS SOINS: En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin. En cas de contact cutané, laver avec du savon et de l'eau tout en retirant les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux. En cas de contact oculaire, rincer sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux. Si ingéré, ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Pour plus de renseignements, consulter la fiche signalétique.

#### **Renseignements Canadien:**

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

***Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.***

#### **Renseignement fédéral É.-U.:**

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).


### **SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

#### **Légende**

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
 CAS: Chemical Abstract Services  
 HSDB: Hazardous Substances Data Bank  
 CIRC: Centre international de recherche sur le cancer  
 Inh: Inhalation  
 CL: Concentration létale  
 DL: Dose létale  
 mppcf: million de particules par pied cube  
 MSHA: Mine Safety and Health Administration  
 S/O: Sans objet  
 P/D: Pas disponible  
 NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health  
 NOEC: Concentration sans effet observé  
 NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie  
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques  
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration  
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)  
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances  
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)  
 TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada  
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)  
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps  
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

#### **Références**

- : 1. ACGIH, Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure Indices pour 2016.  
 2. International Agency for Research on Cancer Monographs, recherche 2016.  
 3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCIInfoWeb base de données 2016 (Chempendium, HSDB et RTECs).  
 4. Fiches signalétiques du fabricant.  
 5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2016.

<p><b><u>Préparée pour :</u></b>  Radiator Specialty Co. of Canada  1711 Aimco Blvd.  Mississauga, ON, Canada, L4W 1H7  Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h)  Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.</p>	
<p><b><u>Préparée par :</u></b>  ICC Centre de Conformité Inc.  <a href="http://www.thecompliancecenter.com">http://www.thecompliancecenter.com</a></p>	

### DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

**Date de la préparation (mm/jj/aaaa)**

: 08/28/2008

**Date de révision (mm/jj/aaaa)**

: 07/26/2016

**No de révision**

: 4

**Informations de révision**

: sections de la FDS mises-à-jour:  
12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

**FIN DU DOCUMENT**